

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
POUR L'ADDUCTION DE L'EAUPOTABLE  
DE LA REGION D'ANGERVILLIERS**

## **SEANCE DU 21 FEVRIER 2013**

**18h30**

L'an deux mil treize, le vingt et un février à dix-huit heures et trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DESOUTER, Président.

Date de convocation : le 8 février 2013

Secrétaire de séance : M Jean Louis CLOU

Etaient présents :

MM : LU - BOURDIN - POLINE - CLOU - ADEL PATIENT - GUENNEC – CHAINTREUIL  
JOLIVOT - LONG - DESSAUX - AUDONNEAU - DELOGES - ROBIN - BAYEN - GLAIN

Mme : PICAULT - COLOT

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents :

MM : BERRICHILLO - ZUMELLO

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité

### **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB) – EXERCICE 2013 DCS 2013/1**

Le Président expose au comité syndical ces orientations pour l'année 2013

#### **1 - Etude de faisabilité du futur mode de gestion de l'eau du SIAEP de la Région d'Angervilliers**

Une étude de faisabilité sur le futur mode de gestion de l'eau du SIAEP de la Région d'Angervilliers sera réalisée, celle-ci comprendra l'étude de faisabilité ainsi que la mission d'accompagnement à maître d'ouvrage, elle se déroulera sur la période 2013-2014, son coût est estimé à environ 40 000 € HT.

Cette étude sera financée en partie par le Conseil Général à 40% et par le Conseil Régional à 40%.

20% restant à la charge du SIAEP de la Région d'Angervilliers.

## **2 - Travaux urgents sur le réseau du SIAEP de la Région d'Angervilliers**

Le Président rappelle ce qui suit :

VEOLIA selon l'avenant N°6 doit au SIAEP de la Région d'Angervilliers une somme de 166 000 € HT. Cette somme ne peut être reversée directement au SIAEP de la Région d'Angervilliers, mais doit être obligatoirement réinvestie pour des travaux exécutés par VEOLIA.

Deux secteurs sont critiques, le carrefour de la « Belle Etoile » et « Route de la Touche » situés sur la Commune de Saint Maurice Montcouronne. Des travaux seront engagés sur ces 2 secteurs et réalisés par VEOLIA. Le financement proviendra des 166 000 € HT reversé par VEOLIA.

Le coût est le suivant :

Carrefour de la « Belle Etoile »	45 000 € HT
Route de la « Touche » (400 m linéaire)	121 000 € HT
	-----
Soit	166 000 € HT

En même temps que la remise en état sur le secteur de la « Route de la Touche » il est envisagé de prolongé les travaux sur toute la longueur restante, soit 520 m linéaires qui seront à la charge du SIAEP de la Région d'Angervilliers, le montant de ces travaux est estimé à environ 210 000 € HT. Pour ce faire une mise en concurrence sera réalisée.

En fonction du montant des travaux, il sera peut être nécessaire d'avoir recours à un emprunt ou à une ligne de trésorerie.

## **3 - Achat d'eau**

Le Président fait le point sur le montant de la facture d'achat d'eau, celle-ci est de 53 059.95 € TTC pour l'année 2012, facture ayant été réduite de manière significative par rapport à l'année 2011.

Pour rappel la facture d'achat d'eau 2011 s'élevait à 151 063.50 € TTC

Cette baisse est due à la mise en service de l'unité de traitement des pesticides au printemps 2012 et confirme son utilité.

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé fait par Le Président, sur les engagements pour l'année 2013 prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H55